



VOLS ET ESCROQUERIES :

LA MOBILISATION COLLECTIVE AU CŒUR DE L'ACTION DE DLR

Les résultats présentés par DLR en juin dernier l'ont démontré : des matériels récupérés en quelques heures en Belgique, cinq mini-pelles interceptées en Allemagne, trois engins d'une valeur de 200 000 € retrouvés en un week-end, mais aussi des enquêtes de plus longue haleine ayant conduit à plusieurs interpellations et à l'identification de réseaux responsables de dizaines de faits. Derrière ces réussites, un même constat : face aux vols et aux escroqueries, c'est la coopération entre la profession et les forces de l'ordre qui fait la différence.

Prévenir, recenser et faire connaître l'ampleur du phénomène

La commission Halte aux vols agit sur plusieurs fronts : prévenir les risques et sensibiliser les entreprises, recueillir et recenser les signalements, partager les retours d'expérience utiles à la profession et faire connaître l'ampleur des vols et des fraudes auprès des pouvoirs publics. Elle contribue également à renforcer les échanges entre les professionnels et les forces de l'ordre et à développer des actions adaptées aux réalités du terrain. Au-delà des récupérations de machines, son travail s'inscrit dans la durée : mieux connaître et documenter le phénomène pour mieux le prévenir, mais aussi pour faire reconnaître son ampleur et favoriser des réponses adaptées.

Chacun son rôle, chaque signalement compte

Cette mobilisation commence sur le terrain. Les adhérents, qu'ils soient ou non membres de la commission, ont un rôle essentiel : signaler les vols, fraudes et tentatives dont ils ont connaissance. Un fait peut sembler isolé ou apporter peu d'informations dans l'immédiat, mais il contribue malgré tout au recensement et à une vision plus juste de la réalité. **Chaque vol compte, chaque signalement aussi.** DLR centralise ces remontées, les structure, sensibilise la profession et porte cette réalité auprès des interlocuteurs concernés ; les membres de la commission apportent leur expérience pour faire évoluer les actions menées ; son président, Joël Fruchart, assure notamment le lien opérationnel avec les interlocuteurs des forces de l'ordre. Ces derniers restent seuls compétents pour enquêter et intervenir. C'est l'addition de ces rôles et de ces signalements qui permet à la commission d'avancer, de faire reconnaître le problème et, progressivement, de contribuer à une réponse collective plus efficace.

DLR remercie encore une fois l'ensemble des adhérents mobilisés, le Plateau d'investigation véhicule (PIV), l'Unité nationale de Police judiciaire de la Gendarmerie nationale (UNPJ-GN), l'Office central de lutte contre la délinquance itinérante (OCLDI), l'Office central de lutte contre le crime organisé (OCLCO) de la Direction nationale de la Police judiciaire (DNPJ), les sections de recherche, les services territoriaux et partenaires européens qui contribuent quotidiennement à la lutte contre les vols et les escroqueries visant les matériels professionnels.

L'ensemble des outils et guides pratiques élaborés par la commission Halte aux vols est disponible sur la page dédiée : www.dlr.fr/halte-aux-vols

**DLR : PLUS DE
1 000 ADHÉRENTS,
70% DU MARCHÉ**

La Fédération a pour vocation de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts des entreprises des secteurs de la distribution, de la location et de la maintenance des matériels de construction et de manutention et syndicats affiliés ACIM, FNAR, UFL et ainsi contribuer à améliorer la compétitivité des entreprises, tout en permettant aux acteurs de se connaître et de se rencontrer.